

Questions orales

M. Lalonde: Madame le Président, il est regrettable que le chef de l'opposition sache aussi mal compter. Cela ne fait pas encore six mois que le gouvernement actuel est au pouvoir. Il a fallu au moins deux mois pour renverser cet affreux gouvernement que nous avons l'année dernière.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Pour ce qui est de la question qu'a soulevée le chef de l'opposition, je tiens à lui assurer que l'offre que je présenterai sera globale.

M. Clark: Je croyais peut-être le ministre plus prévoyant qu'il ne l'est en réalité. Il y a six mois, lorsqu'il a rejeté une politique énergétique qui aurait assuré les approvisionnements du Canada et qui aurait entraîné une hausse de prix réaliste, je supposais qu'il avait une autre solution à nous proposer.

Des voix: Bravo!

Mlle MacDonald: De toute évidence, il n'en a pas.

M. Clark: Ce qui me préoccupe, c'est qu'il n'a visiblement pas d'autre solution à proposer maintenant, 13 jours avant l'échéance de l'entente qui est actuellement en vigueur.

Je voudrais lui poser quelques questions sur l'entente complète qu'il compte négocier demain avec le gouvernement albertain. Peut-il dire à la Chambre s'il compte prévoir une aide spéciale pour les gagne-petit qui seront touchés par la hausse de prix qui va se produire, sous la forme du crédit d'impôt que mon gouvernement avait proposé ou sous une autre forme?

Peut-il nous dire si dans la proposition qu'il compte faire à la province de l'Alberta au nom du gouvernement fédéral, il prévoit de consacrer une partie des recettes fiscales pétrolières à la création d'un organisme analogue à la Banque d'énergie du Canada qui permettra aux particuliers d'investir dans la mise en valeur des ressources énergétiques canadiennes et qui les incitera à le faire? Ces détails seront-ils englobés dans l'ensemble de propositions qu'il fera demain au gouvernement de l'Alberta?

M. Lalonde: Madame le Président, le chef de l'opposition semble insister beaucoup sur le fait que nous négocions depuis quatre mois. Qu'il me suffise de lui rappeler qu'après six mois de négociations, il n'était même pas parvenu à conclure une entente avec l'Alberta.

Des voix: Bravo!

● (1420)

M. Lalonde: Nous allons conférer encore demain et aussi longtemps qu'il faudra. Le ministre de l'Énergie de l'Alberta et moi-même avons dit que le 1^{er} juillet était la date prévue et non une date limite, que nous nous efforcerions d'en arriver à une entente avant le 1^{er} juillet. Je suis certain que le chef de l'opposition a lu les communiqués publiés par moi-même et par M. Leitch, dans lesquels nous affirmons que si des progrès sont réalisés, nous poursuivrons nos entretiens même après le 1^{er} juillet.

Pour ce qui est du sujet précis de nos entretiens, j'ai déjà dit que je n'avais pas l'intention de divulguer les propositions éventuelles du gouvernement de l'Alberta, et je ne crois pas

qu'il y ait lieu de le faire avant que nous en ayons conféré, que nous en ayons discuté et que nous soyons convenus de les rendre publiques. Si nous voulons que les pourparlers soient francs et sincères, je crois que la courtoisie la plus élémentaire exige que je m'entretienne avec mon collègue avant de divulguer quoi que ce soit.

Des voix: Bravo!

M. Clark: Madame le Président, le ministre est disposé à faire des révélations à la télévision, mais pas à la Chambre des communes. Au sujet de la proposition qu'il présentera demain au gouvernement de l'Alberta, pourrait-il nous dire, premièrement, s'il s'agira d'une proposition ferme et, deuxièmement, si cette proposition portera sur autre chose que sur la simple question du prix?

M. Lalonde: Madame le Président, le chef de l'opposition prétend que je suis peu empressé à renseigner la Chambre. J'étais à la Chambre tous les jours la semaine dernière, attendant que l'on m'interroge sur l'offre que je ferais au gouvernement de l'Alberta, mais je crains que l'opposition n'ait pas fait son travail. J'ignore si les députés de l'opposition dormaient, mais aucun ne m'a interrogé.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Dites-le-nous maintenant.

M. Lalonde: Il a fallu qu'un journaliste me demande si j'avais fait une offre et quelle avait été la réponse. En ce qui concerne la question posée par le député, j'ai déjà dit que l'offre que je ferais serait globale.

LA DATE D'OUVERTURE DES PROJETS ALSANDS ET COLD LAKE

L'hon. Bill Jarvis (Perth): Merci, madame le Président. Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Tout le monde est au courant de la date limite qu'est le 30 juin. On connaît peut-être un peu moins bien une autre date limite d'importance primordiale, c'est celle du 1^{er} août où le gouvernement devra donner son assentiment afin que puissent débiter cette année les travaux des chantiers Alsands et Cold Lake qui coûteront six milliards de dollars chacun. Le gouvernement prévoit-il que ces deux projets seront mis en chantier cette année?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'espère que nos discussions avec le gouvernement de l'Alberta prendront fin au plus tard à la fin de juillet.

M. Jarvis: Je ne comprends pas alors, madame le Président, pourquoi le ministre parle ou a parlé d'un accord en octobre et tout simplement d'un accord provisoire. Il doit savoir que son collègue, le ministre d'État chargé du Développement économique, à l'autre endroit, a signalé que les phases de construction et d'ingénierie du projet Alsands ainsi que les retombées multiples créeront 110 millions heures-hommes de travail ou 55,000 emplois, dont un bon nombre seront dans les secteurs de la fabrication, de l'ingénierie et d'autres services professionnels.